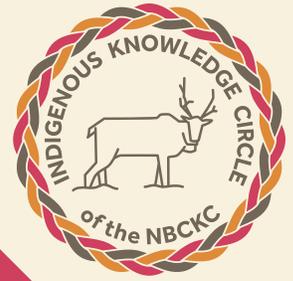


PRINCIPES DIRECTEURS pour la collaboration interculturelle



INTRODUCTION

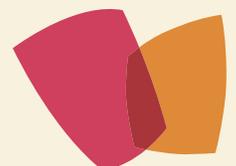
Nous sommes appelés à travailler différemment par rapport au passé. Après des siècles de colonialisme et d'injustice envers les Premières Nations, les peuples Inuits et Métis, nous recherchons collectivement une nouvelle façon de faire les choses qui ne répète ni ne perpétue les erreurs du passé. Historiquement, les efforts visant à protéger, restaurer et conserver les espèces et les environnements naturels ont discrédité le Savoir autochtone, déplacé les peuples autochtones de leurs territoires et domiciles et déclaré illégaux leurs moyens de subsistance. Nous reconnaissons cette terrible histoire et convenons qu'il est temps de changer.

Nous espérons que les principes suivants serviront de base à une nouvelle façon de travailler ancrée dans la réconciliation, l'apaisement et la collaboration pour protéger, restaurer et conserver les espèces et les environnements naturels. Ces principes visent à :

- promouvoir la réciprocité et le respect, qui sont les bases pour nouer les modes de connaissances non-autochtones et autochtones;
- créer de meilleurs résultats en matière de conservation qui reconnaissent l'importance de l'approche à double regard, ainsi que d'autres approches visant à « nouer » des systèmes de savoir;
- assurer un rôle pour les peuples autochtones et leur Savoir dans l'intendance de leurs terres et territoires et dans le domaine de la conservation

Ces principes sont le fruit d'une réflexion et de discussions approfondies entre les membres du Cercle du savoir autochtone et du Consortium national du savoir sur le caribou boréal sur la meilleure façon de travailler ensemble à travers les cultures, les visions du monde et les modes de connaissances autochtones et non-autochtones dans un contexte de réconciliation. Ils englobent les résultats d'une révision des directives et des meilleures pratiques provenant d'autres organisations qui ont également élaboré des principes pour nouer des systèmes de savoir et établir des partenariats entre les cultures. Ils s'appuient sur les Appels à l'action autochtones pour le caribou, élaborés par le Cercle de discussion autochtone lors de l'Atelier nord-américain sur le caribou en 2018.

Ces principes constituent le cœur d'une trousse à venir pour les collaborations touchant la conservation entre les partenaires autochtones et non-autochtones. Cette trousse fournira des conseils pratiques pour soutenir la mise en œuvre de ces principes.



National Boreal Caribou
Knowledge Consortium

PRINCIPES DIRECTEURS

Reconnaissance des relations avec le caribou

Reconnaître et honorer la signification inhérente du caribou à l'identité, la culture, et dans certains cas, la sécurité et souveraineté alimentaires des peuples autochtones. Les peuples autochtones ont une relation avec la terre et leur responsabilité envers le caribou s'étend au-delà du présent : le caribou a pourvu à leurs besoins dans le passé et continuera à le faire dans le futur.

Respect des revendications territoriales, des traités et reconnaissance de l'autodétermination des nations autochtones

Reconnaître et défendre le statut de nation, l'auto-gouvernance et l'autodétermination des peuples autochtones, et reconnaître que ces droits doivent être renforcés par le leadership et la participation autochtones aux projets basés sur les territoires.

Relations basées sur la confiance

Prendre le temps nécessaire pour établir et maintenir la confiance, car cela est indispensable à la création de bonnes relations de travail qui permettent aux projets de collaboration de s'épanouir. Les collaborations sont optimales lorsque la confiance est établie entre tous les membres du partenariat, y compris les membres de la communauté, pour introduire un esprit d'égalité aux discussions.

Collaboration et prise de décision partagée

Partager la prise de décision en reconnaissant que les peuples autochtones sont des partenaires égaux dans la gestion des ressources dont ils dépendent. Prendre part à des partenariats complets qui englobent les dimensions sociale, culturelle et spirituelle, ainsi que les travaux et recherches en cours. La collaboration commence avec la conception du projet et se poursuit jusqu'à son achèvement, en maintenant les relations même lorsque le projet a pris fin. La réconciliation constitue la base des bons partenariats.

Transparence et responsabilité

Partager dès le début toutes les motivations, intentions et informations avec toutes les parties. Décrire clairement les rôles et responsabilités afin que les collaborateurs soient responsables des décisions et résultats collectifs et individuels.

Communication ouverte

Établir un processus permettant une communication fréquente et continue entre toutes les parties, y compris tous les membres intéressés de la communauté, qui élimine toute barrière linguistique entre les parties. Entretenir de bonnes relations en donnant des mises à jour périodiques aux membres de la communauté qui ne sont pas directement impliqués.

Réciprocité et avantages partagés

Créer un projet collectif où les avantages sont partagés par tous. Adopter la réciprocité en s'engageant à considérer de façon égale tous les systèmes de savoir et à bâtir un terrain d'entente pour favoriser l'apprentissage mutuel. Reconnaître que les communautés sont défavorisées en raison d'un manque de ressources et de capacités, et lutter contre les disparités de pouvoir entre tous les partenaires de collaboration.

Intérêt partagé

Dès le début d'un projet de collaboration, tous les membres, y compris les membres de la communauté, doivent s'exprimer et convenir sur les objectifs, les valeurs et la méthodologie. Reconnaître les priorités de la communauté et veiller à ce que celles-ci soient au cœur du projet.

Adhérence aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations (OCAP®) pour les données autochtones

Veiller à ce que les communautés autochtones conservent la propriété, le contrôle, l'accès et la possession de leur savoir (y compris le savoir traditionnel), de leurs renseignements et de leurs données, et qu'elles soient copropriétaires de toute information issue des recherches scientifiques auxquelles elles ont aidé à mener, à réviser ou ont fourni des commentaires.

Respect et ouverture d'esprit envers le Savoir, la culture et les points de vue autochtones

Il existe des différences de pouvoir entre les peuples et les points de vue autochtones et non-autochtones, qui ont un impact sur les résultats des conversations, de recherche et de tout projet de collaboration. Reconnaître que les systèmes de savoir autochtones et la tradition orale ont la même valeur que les systèmes de savoir occidentaux et que chaque système possède ses propres méthodes d'acquisition, de validation et de partage des connaissances.